

Le Q" anaphorique *en...autant* du français

Anne Zribi-Hertz

Volume 18, Number 1, 1989

La Pragmatique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602646ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602646ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Zribi-Hertz, A. (1989). Le Q" anaphorique *en...autant* du français. *Revue québécoise de linguistique*, 18(1), 209–228. <https://doi.org/10.7202/602646ar>

Article abstract

This paper develops a syntactic description of two French lexical pronominal expressions controlled by a non-nominal antecedent: *le* (-gender, -number), and *en...autant* (as in *en faire autant*, *en dire autant*). The discussion focuses on *en...autant*, analyzed as a Quantifier Phrase (Q"). *En...autant* is shown to be controlled by a quantified expression, which may be a quantified N' a quantified verb phrase or a quantified predication.

LE Q" ANAPHORIQUE EN...AUTANT DU FRANÇAIS¹

Anne Zribi-Hertz

0. Introduction

La littérature générative consacrée aux pronoms lexicaux s'est jusqu'ici essentiellement intéressée à ceux qui ont un antécédent nominal (N", N' ou PN"), et par conséquent, potentiellement référentiel, ce qui pourrait donner à penser que l'anaphorisation des expressions non-nominales est plutôt du ressort des anaphores nulles (cf. gapping, V" nuls, etc.).

Cette idée sera explicitement démentie par la présente étude, consacrée à deux expressions pronominales françaises encore peu décrites²: *le* (invariable), mais surtout la suite complexe *en...autant*, anaphorisant un syntagme prédicatif (ex.1) ou une «proposition» (ex.2):

- (1) a. Pierre a *arrosé le jardin* ce matin, et je *le* ferai ce soir.
b. Pierre a *arrosé le jardin* ce matin, et j'*en* ferai *autant* ce soir.
- (2) a. *Il faisait beau hier*, mais je ne *le* dirai pas aujourd'hui.
b. *Il faisait beau hier*, mais je n'*en* dirai pas *autant* aujourd'hui.

Dans une paire d'exemples telle que (1), *le* et *en...autant* peuvent à première vue sembler équivalents. On verra toutefois (comme on s'y attend) qu'ils diffèrent tant syntaxiquement que sémantiquement — ce qui est d'ailleurs immédiatement perceptible en (2).

1. Que soient remerciés Pierre Cadiot, Lélia Picabia, Nicolas Ruwet, les participants du séminaire de syntaxe de Paris 8, et la rédaction de *R.Q.L.*, dont les suggestions et critiques m'ont permis d'améliorer des versions antérieures de cet article.

2. Une exception récente, en ce qui concerne *le*, est l'exposé de Kayne (1984) à la 5ème table ronde de Groningue.

Traitant successivement les cas du type (1), puis ceux du type (2), je montrerai que *le* et *en...autant* ont en commun certaines propriétés généralement attachées aux pronoms, mais que la distribution de *en...autant* est globalement plus restreinte que celle de *le*. Je développerai l'hypothèse que les contraintes qui pèsent sur l'expression *en...autant* suivent de la nature particulière des morphèmes qui la composent, et de l'antécédent qui la contrôle, identifié plus loin comme un syntagme quantifié.

1. Les V" anaphoriques *le faire* et *en faire autant*

Dans les exemples du type (1), *le* et *en...autant* anaphorisent un syntagme verbal au sein des expressions *le faire*, *en faire autant*, que je traiterai provisoirement comme des suites compactes. Les pro-prédicats *le (faire)* et *en (faire) autant* doivent être soigneusement distingués des suites homonymes anaphorisant des expressions nominales; on comparera par exemple (3a) et (4a), phrases ouvertes à deux lectures anaphoriques, aux exemples non-ambigus (3b,c) et (4b,c):

- (3) a. Pierre a [préparé [le repas]] hier, et Marie [[le] fera] demain.
 b. Pierre a défait [la valise] hier, et Marie [la] fera demain.
 c. Pierre a [défait la valise] hier, et Marie [le fera] demain.
- (4) a. Pierre a [fabriqué [cinq pipeaux]] ce matin, et Marie [[en] fera [autant]] demain.
 b. Pierre faisait [80 kilos] ce matin, et Marie [en] fera [autant] demain.
 c. Pierre a [défait la valise] hier, et Marie [en fera autant] demain.

Dans les exemples (3c) et (4c), les suites *le fera* et *en fera autant* anaphorisent univoquement un syntagme prédicatif placé sur leur gauche, incluant un verbe «agentif» quelconque (j'y reviendrai). (3b) et (4b) mettent par contre en jeu l'anaphorisation d'une expression nominale, ce qui déclenche obligatoirement en (3b) l'accord en genre et nombre du pronom avec son antécédent. Les exemples (3a) et (4a) se prêtent aux deux analyses.

Le pro-N" *le* (+genre, +nombre) doit anaphoriser un N" défini: ainsi le pronom *la* n'a pas d'antécédent en (5a), et pas d'antécédent approprié en (5b):

- (5) a. Pierre a couru ce matin, et Marie *la* gagnera ce soir.
b. *Pierre a donné *une conférence* ce matin, et Marie *la* fera ce soir.

Le pro-prédicat *le* (-genre, -nombre) peut en revanche anaphoriser un V" intransitif (cf.6a), ou un V" transitif incluant un N" objet indéfini:

- (6) a. Pierre a couru ce matin, et Marie *le* fera ce soir.
b. Pierre a donné *une conférence* ce matin, et Marie *le* fera ce soir.

L'anaphorique *en...autant* qui se manifeste en (4b) doit quant à lui (j'y reviendrai) anaphoriser une expression nominale quantifiée (Q N"): ainsi n'a-t-il pas d'antécédent en (7b), et pas d'antécédent approprié en (7c):

- (7) a. Pierre a retrouvé *trois livres* ce matin, et j'en ai perdu *autant*.
b. Pierre a couru ce matin, et Marie *en* gagnera autant ce soir.
c. *Pierre a retrouvé *mon livre* ce matin, et j'en ai perdu *autant* ce soir.

Le pro-prédicat *en...autant* peut en revanche anaphoriser un V" intransitif (cf.8a), ou un V" transitif incluant un objet nominal non-quantifié (cf.8b):

- (8) a. Pierre a couru ce matin, et Marie *en* fera autant ce soir.
b. Pierre a retrouvé *mon livre* ce matin, et j'en ferai autant ce soir.

Les pro-prédicats *le (faire)* et *en (faire) autant* alternent notamment, sous la rection du verbe-support *faire*, avec le déictique *cela*, et avec les trois expressions lexicales, non-pronominales: *la même chose*, *de même*, et *pareil*:

- (9) Pierre a couru ce matin, et Marie {fera cela/fera la même chose/fera de même/fera pareil} ce soir.

Ces expressions n'alternent guère avec *le* et *en...autant* lorsqu'ils anaphorisent une expression nominale marquée pour le genre et le nombre:

- (10) a. Pierre a accordé *le piano* et Marie {l'a réparé/a réparé ?la même chose/*de même/*pareil/*cela}.
b. Pierre a accordé *trois pianos* et Marie {en a réparé autant/a réparé ?la même chose/*de même/*pareil/*cela}.

Les grammaires françaises courantes fournissent très peu d'indications concernant les pro-prédicats *le faire* et *en faire autant*. Wagner et Pinchon (1962), par exemple, ne mentionnent ni l'une, ni l'autre; Grevisse (1962) et Chevalier *et al.* (1964) signalent *le faire*, mais non *en faire autant*. Ces deux derniers ouvrages notent que l'anaphorique *le faire* conserve la valeur agentive généralement attachée au verbe *faire*, et ne peut par suite avoir pour antécédent qu'une expression verbale agentive. Ce point peut être illustré par le contraste (11):

- (11) a. Pierre arrose les plantes, et Marie *le fait* aussi.
 b. ?*Pierre aime les plantes, et Marie *le fait* aussi.

Chevalier *et al.* (1964) décrivent *le faire* comme une expression contenant un «pro-verbe» (*faire*), capable de «remplacer tous les verbes d'activité déjà exprimés, sauf les auxiliaires *pouvoir, vouloir*» (Cheval. pp.98-99). Les auteurs illustrent notamment ce point par la phrase d'Apollinaire reprise ci-dessous en (12):

- (12) Lorsque vous parlerez français, ceux qui sauront vous répondre le feront avec joie.

L'inacceptabilité de (12) suffit cependant à montrer qu'au sein de la suite *le faire*, ce n'est pas *faire*, mais *le*, qui est investi d'un rôle anaphorique³:

- (13) * Lorsque vous parlerez français, ceux qui sauront vous répondre feront avec joie.

Grevisse (1969) analyse en revanche, très pertinemment, *le faire*, en un verbe-support (*faire*) et un élément anaphorique nominal (*le*), dont il ajoute toutefois qu'il «représente un verbe précédent» (p.1124). Les données ci-dessus indiquent pourtant assez clairement que le pronom *le* (-genre, -nombre) anaphorise ici non pas un verbe-tête, mais un syntagme verbal dépourvu de flexion. Utilisant la notation indicée qui est aujourd'hui d'usage, j'adopterai désormais pour les exemples une transcription de la forme générale suivante:

- (14) a. Lorsque vous parlerez français, ceux qui sauront [vous répondre]_i le_i feront avec joie.
 b. Pierre [arrose le jardin]_i le matin, et Marie le_i fait le soir.

3. En revanche, *faire* est sans doute anaphorique dans les exemples du type de (i), relevé par Tesnière (1959, p.91):

(i) On regarde une femme comme on *fait* une belle arme.

(La Bruyère, *Carac.* III)

L'antécédent du pronom, isolé au moyen de crochets, se lira par convention, tant en (14b) qu'en (14a), comme excluant la flexion verbale.

Les remarques qui précèdent peuvent être étendues à la suite *en faire autant* des exemples du type (1b), constituée du même verbe-support sémantiquement agentif *faire*, et de la suite anaphorique complexe *en...autant*, dont l'analyse sera abordée plus loin. J'utiliserai pour cette classe d'exemples une représentation indicée de la forme générale (15):

- (15) Pierre a [arrosé le jardin]_i ce matin, et Marie en_i fera autant ce soir.

2. *Le (faire), en (faire) autant*: anaphores pronominales non proximales.

Les pro-prédicats *le (faire)* et *en (faire) autant* sont l'un comme l'autre assujettis aux contraintes familières pesant sur la distribution des anaphores non-proximales: restrictions linéaires et structurales du type «c-commande» (cf.16); restriction imposant que l'antécédent soit un constituant (cf.17):

- (16) a. Pierre a [arrosé le jardin]_i hier pour que Marie {le_i fasse/en_i fasse autant} demain.
 b. ?*Pierre {l_i'a fait/en_i a fait autant} hier pour que Marie [arrose le jardin]_i demain.
- (17) a. Pierre [corrige ses copies]_i dans la cuisine et Marie {le_i fait/en_i fait autant} sur le balcon.
 b. ?*Pierre [pose ses copies]_i sur la table et Marie {l_i'a fait/en_i a fait autant} sur ses genoux.

Le contraste (17a/b) peut être rapproché du suivant, mettant en jeu le pro-N" défini *le*:

- (18) a. Pierre habite [la maison]_i depuis toujours et Marie la_i connaît depuis une semaine.
 b. *Pierre habite [la maison]_i de Marie et Jean la_i connaît de Georgette.

S'ils se combinent difficilement avec un complément interne au V" (ex.17b), les pro-prédicats *le (faire)* et *en (faire) autant* se combinent en revanche fort bien avec un datif bénéfactif:

- (19) a. Pierre a poussé Marie dans la piscine, et Jean {l'a fait/en a fait autant} à Georgette.
 b. Pierre a caché un livre sous l'oreiller de Marie, et Jean {l'a fait/en a fait autant} à Georgette.

Dans ce type d'exemples, le verbe du prédicat antécédent est suivi d'un complément +humain (en l'occurrence: *Marie*), qu'il ne régit pas nécessairement (cf.19b), et qui se trouve partiellement exclu de la relation anaphorique: ainsi en (19a), *le faire/en faire autant* = «pousser x dans la piscine», et en (19b), *le faire/en faire autant* = «cacher un livre sous l'oreiller de x». L'acceptabilité des exemples tels que (19) étaye ainsi, d'une part, l'hypothèse que les datifs bénéfactifs sont extérieurs au V" (voir sur ce point Leclère 1978, Barnes 1985); et d'autre part, l'idée que les relations anaphoriques s'établissent à un niveau indépendant de la structure syntaxique: la «forme logique».

3. *En...autant*: expression pronominale quantifiée.

Si le pro-prédicat *le* se laisse simplement identifier comme la variante non marquée pour le genre et le nombre du morphème pronominal défini, le pro-prédicat *en...autant* se manifeste comme une expression complexe, formée du clitique *en*, liant un N' vide régi par *faire*, et de l'élément *autant*, que j'analyserai ci-dessous comme un quantificateur anaphorique.

La structure de la suite *en...autant* apparaît assez clairement lorsque celle-ci anaphorise une expression nominale, comme par exemple dans la phrase (20a), à laquelle on peut assigner la représentation syntaxique (20b):

- (20) a. Pierre a traduit trois romans, et Marie en a traduit autant.
 = b. Pierre a traduit [trois]_i [romans]_j, et Marie en_j a traduit_Q [autant]_iN'
 [e]_j

Suivant la représentation (20b), le pronom clitique *en* anaphorise le N' (*de*) *romans*, et lie une position N' vide (sa trace) occupant la position basique du N', à droite du quantificateur *autant*. La représentation syntaxique de (20a) est ainsi semblable à celle de (21a), à ceci près qu'en (21a) le quantificateur suivi du N' vide n'est pas anaphorique:

- (21) a. Pierre a traduit trois romans, et Marie en a traduit douze.
b. Pierre a traduit trois [romans];, et Marie en; a traduit douze e;

Comme toutes les expressions anaphoriques de type non-proximal, *autant* ne reçoit de «référence» que contextuellement (ainsi en 20a, *autant* veut dire trois), ou pragmatiquement, comme en (22):

- (22) [Pierre montre à Marie les trois romans qu'il a traduits; Marie déclare] J'en ai traduit autant.

Il vient naturellement à l'esprit que *autant*, en (1b) ou (20a), pourrait être l'introducteur de comparaison, suivi d'une comparative elliptique, ou vide. Cette analyse semble tout d'abord réfutée par le fait que les formes (23a) et (23b) ne sont pas équivalentes:

- (23) a. Pierre a arrosé le jardin, et Marie en a fait autant.
b. Pierre a arrosé le jardin, et Marie en a fait autant que lui.

L'interprétation de (23b) ne met pas en jeu de relation anaphorique entre les deux syntagmes prédicatifs placés de part et d'autre du connecteur *et*: (23b) est approximativement paraphrasé par (24):

- (24) Pierre a arrosé le jardin, et Marie a fait autant de choses que lui.

L'analyse de *autant*, en (23a), comme un élément anaphorique, permet de rendre compte de l'interprétation propre à ce type d'énoncés. Des remarques analogues peuvent être faites à propos de l'exemple (20a), que l'on pourrait supposer dérivé de (25) (qui en est une paraphrase approximative):

- (25) Pierre a traduit trois romans, et Marie en a traduit autant que lui.

L'occurrence de l'élément *autant* n'est cependant pas limitée aux phrases du type (20a), où le même verbe apparaît de part et d'autre du connecteur *et*. Or, (26a) n'est pas équivalent de (26b), ni (27a), de (27b):

- (26) a. Pierre a traduit trois romans, et Marie a traduit autant de poèmes.
b. Pierre a traduit trois romans, et Marie a traduit autant de poèmes que lui.
- (27) a. Pierre a traduit trois romans, et Marie a vendu autant de pianos.
b. Pierre a traduit trois romans, et Marie a vendu autant de pianos que lui.

Les exemples (26a) et (27a) complètent donc (20a) pour montrer que *autant* anaphorise un mot de quantité indépendamment du verbe qui le régit et du N' qui le complète.

Comme toutes les expressions anaphoriques, le pro-Q *autant* suit normalement son antécédent lorsqu'ils figurent dans des phrases coordonnées (cf.28), et ne peut le précéder que s'il ne le c-commande pas (cf.29, 30):

- (28) a. Reagan a mangé 43.888; hamburgers et le pape a mangé autant; de blinis.
b. ?*Reagan a mangé autant; de hamburgers et le pape a mangé autant; de blinis.
- (29) a. Pierre a acheté (ces) dix; pierres qui valent autant; de billets de 100 francs.
b. ?*Pierre a acheté autant; de pierres qui valent (ces) dix; billets de 100 francs.
- (30) a. Si Pierre acceptait d'acheter autant; de pierres, Marie lui donnerait (ces) dix; billets de 100 francs.
b. Le fait que Pierre ait acheté autant; de pierres incite Marie à lui donner (ces) dix; billets de 100 francs.

Les contrastes en (31) et (32) montrent que l'anaphorique *autant* doit avoir pour antécédent un morphème de quantité, à l'exclusion par exemple d'un déterminant défini, possessif ou démonstratif:

- (31) a. Pierre a acheté 32_i livres, et Marie a vendu autant_i de disques.
 b. *Pierre a acheté mes/les _i livres, et Marie a vendu autant_i de disques.
- (32) a. Pierre a acheté un [seul]_i livre, et Marie a vendu autant_i de disques.
 b. *Pierre a acheté ce_i livre, et Marie a vendu autant_i de disques.

Dans mon dialecte du français, l'antécédent de l'anaphorique *autant* doit en outre être un morphème de quantité défini (un numéral), à l'exclusion d'un morphème de quantité indéfini (comme *quelques, plusieurs, beaucoup*); cette restriction, illustrée par le contraste (33), est comparable à celle qui pèse sur l'antécédent des pronoms définis (cf.5b):

- (33) a. Reagan a mangé trois_i hamburgers et le pape a mangé autant_i de blinis.
 b. *Reagan a mangé quelques_i hamburgers et le pape a mangé autant_i de blinis.

4. En (faire) *autant* anaphorise un syntagme prédicatif quantifié.

À la lumière de ce qui précède, considérons à nouveau un exemple tel que (1a), répété ci-dessous:

- (1) a. Pierre a *arrosé le jardin* ce matin, et je *le ferai* ce soir.

N'ayant pas encore introduit la notation indicée à l'étape des exemples (1), j'avais provisoirement souligné les expressions unies par une relation anaphorique. Si l'on admet l'analyse envisagée depuis, une phrase comme (1a) a une représentation syntaxique de la forme (34):

- (34) Pierre ACCORD[3°, sg.] TEMPS[Présent, Parfait] [arrosé le jardin]_i
 ce matin, et je ACCORD[1°, sg.] TEMPS[Présent, Futur] [le_i faire]
 ce soir.

Cette représentation explicite le fait que l'antécédent de l'anaphorique *le* n'inclut pas la flexion verbale. Ce point se dégage de ce que l'expression *le faire* peut recevoir

des marques flexionnelles différentes de celles de son antécédent. *Le* (-genre, -nombre) anaphorise donc un syntagme verbal non-fléchi, soit la catégorie V".

Tournons-nous à présent vers l'exemple (1b), répété ci-dessous:

- (1) b. Pierre a arrosé le jardin ce matin, et j'en ferai autant ce soir.

Il est permis de supposer que la suite anaphorique *en...autant* a essentiellement la même structure interne dans toutes ses occurrences, et notamment en (1b) et en (20). Si cette hypothèse est correcte, *autant* doit, en (1b) comme en (20), anaphoriser un quantificateur défini, et *en*, un complément de ce quantificateur. En étiquetant «syntagme verbal» (soit: V"⁴) la suite *arroser le jardin*, ces hypothèses nous donnent pour la phrase (1b) une représentation syntaxique de la forme (35):

- (35) Pierre ACCORD [3°, sg.] TEMPS [Présent, Parfait] Q"[Q[ej] V"[arroser le jardin]; ce matin, et je ACCORD [1°, sg.] TEMPS[Présent, Futur] V"[en; faire Q"[Q[autant]; N[ej]] ce soir.

En (34) comme en (35), l'élément qui anaphorise la suite *arroser le jardin* est une expression nominale: pro-N" (*le*) en (34); pro-N' (*en*) en (35). La différence cruciale entre les deux structures est que le N' anaphorique *en*, mais non le pronom (-genre, -nombre) *le*, participe, via sa trace, d'une expression quantifiée.

La présence d'un quantificateur vide à gauche du V" antécédent, en (35) suit des propriétés distributionnelles du quantificateur anaphorique *autant*, examinées dans la section 3. Ces mêmes propriétés nous révèlent que l'antécédent vide de *autant*, en (35), doit être un morphème de quantité défini. Des phrases comme (36) montrent indépendamment qu'il est nécessaire de postuler une position Quantificateur à la gauche du syntagme verbal:

- (36) a. Pierre a beaucoup/peu/énormément/moins travaillé.
= b. Pierre ACCORD [3°, sg.] TEMPS [Présent, Parfait]
Q"[Q[beaucoup/...] V"[travailler]]

La catégorie Quantificateur-de-V" est par ailleurs nécessaire en français pour rendre compte du phénomène de quantification à distance, décrit et analysé par Obenauer (1983), et qu'illustre l'exemple (37):

4. On pourrait également étiqueter V' l'antécédent de *en*, dans *en faire autant*, et V", l'antécédent de *en* dans *en dire autant*, *en exiger autant*, etc. (V. section 6), ceci exprimant formellement la distinction entre «prédicat» et «prédication».

- (37) a. Pierre a beaucoup mangé de gâteaux.
 = b. Pierre ACCORD[3°, sg.] TEMPS[Présent, Parfait] Q"[Q[beaucoup]i
 v"[manger Q"[Q[e]i N'[de gâteaux]]]]

Les hypothèses qui précèdent peuvent être résumées de la façon suivante: les V" anaphoriques *le faire* et *en faire autant* diffèrent essentiellement par la nature et la structure des matériaux anaphoriques qu'ils contiennent. *Le faire* inclut une anaphore nominale définie, -genre, -nombre, ayant pour antécédent un V". *En faire autant* contient le Q" anaphorique *en...autant*, dont l'antécédent inclut un quantificateur.

5. Restrictions sur l'occurrence du pro-prédicat *en...autant*.

Je montrerai à présent que l'analyse proposée ci-dessus permet d'éclairer diverses restrictions sur la distribution et l'interprétation du pro-prédicat *en...autant*.

5.1. *Le faire* et *en faire autant* peuvent sembler sensiblement équivalents dans des paires d'exemples telles que (1). Dans d'autres, comme (38), en revanche, une différence sémantique est assez perceptible:

- (38) a. Pierre est monté jusqu'au sommet, mais Marie ne l'a pas fait.
 b. Pierre est monté jusqu'au sommet, mais Marie n'en a pas fait autant.

(38a) s'interprète comme un simple constat du fait que Marie n'est pas montée jusqu'au sommet; (38b) semble en outre impliquer une évaluation négative de Marie, que l'on peut attribuer au fait que l'antécédent de *en...autant* en (38b) est compris comme quantifié positivement; autrement dit, à la représentation syntaxique (39b):

- (39) a. Pierre est v"[monté jusqu'au sommet]i], mais Marie ne l'i'a pas fait.
 b. Pierre est Q"[Q[e]i] v"[monté jusqu'au sommet]i], mais Marie n'en; a pas fait autantj.

5.2. De façon générale, les contextes permettant l'occurrence du prédicat anaphorique *en (faire) autant* semblent également permettre l'occurrence de *le (faire)*,

anaphorisant un V" compris comme non-quantifié. Il existe en revanche certains contextes qui permettent l'occurrence de *le (faire)*, à l'exclusion de *en (faire) autant*. Soit tout d'abord (40):

- (40) a. Pierre aime arroser le jardin le matin, et Marie préfère le faire le soir.
 b. ?*Pierre aime arroser le jardin le matin, et Marie préfère en faire autant le soir.

La moindre acceptabilité de (40b) peut être attribuée au fait que le contexte force la lecture non-quantifiée du complément infinitival de *aimer*; plus généralement, un procès que l'on cherche à nommer dans sa généralité, sans l'évaluer, et sans en isoler aucune occurrence particulière, sera plutôt exprimé par un V" non-quantifié, anaphorisable par *le (faire)*. On comparera par exemple (40b) à (41):

- (41) Pierre a arrosé le jardin ce matin, et Marie en fera autant ce soir.

Ce sont ici les propriétés aspectuelles de l'antécédent qui permettent de l'analyser comme un prédicat quantifié, dénotant une certaine occurrence du procès «arroser le jardin»:

- (42) Pierre a Q"[Q[e_j] V"[arrosé le jardin]_i] ce matin, et Marie en_j fera autant_j ce soir.

Des remarques analogues peuvent être faites à propos des exemples (43), sur lesquels un *referee* anonyme a attiré mon attention; en (43a,b), le contexte tend à imposer l'analyse non-quantifiée du prédicat antécédent, ce qui ne semble plus vrai en (43c):

- (43) a. Pierre escalade ce mur facilement, et Paul le fait plus difficilement.
 b. ?*Pierre escalade ce mur facilement, et Paul en fait plus difficilement autant.
 c. Pierre escalade ce mur facilement, et Paul en fait autant, mais plus difficilement.

5.3. Soient maintenant les exemples suivants:

- (44) a. Pierre n'a pas allumé ses phares, mais Marie l'a fait.
 b. *Pierre n'a pas allumé ses phares, mais Marie en a fait autant.
 c. Pierre n'a pas allumé ses phares, et Marie en a fait autant.

Noter que si (44b) était acceptable, cet exemple n'aurait pas la même interprétation que (44c): pour tous les locuteurs qui l'acceptent, (44c) signifie que Marie, à l'instar de Pierre, *n'a pas* allumé ses phares; (44b) signifierait par contre, comme (44a), que Marie, contrairement à Pierre, les a allumés. Cette différence d'interprétation, induite par le choix du connecteur (*mais* en 44a,b; *et* en 44c), est corrélée à la différence syntaxique suivante: en (44c), la négation est incluse dans l'antécédent de l'anaphorique; en (44a,b), la négation n'est pas incluse dans l'antécédent de l'anaphorique. Dans le prolongement des hypothèses de la section 3, j'avancerai la suivante: la négation de V" (distincte de la négation de phrase) est traitée en forme logique comme un quantificateur de V". Il s'ensuit que l'agrammaticalité de (44b) peut être attribuée à un conflit entre l'anaphorique *en...autant* (dont le QV" antécédent inclut obligatoirement la négation), et le contexte énonciatif (le connecteur *mais*, qui pousse à exclure la négation du prédicat antécédent). Le contraste entre (44b) et (44a) vient de ce que le pronom *le* est capable d'anaphoriser le V" non-quantifié *allumer ses phares*, *excluant la négation*.

5.4. Les propriétés divergentes de *le* et *en...autant* sont par ailleurs révélées par les constructions comparatives, cf:

- (45) a. Le pape a signé plus d'autographes que ne l'a fait Brigitte Bardot.
 b. *Le pape a signé plus d'autographes que {n'en a fait autant Brigitte Bardot/Brigitte Bardot n'en a fait autant}

Ce contraste peut être rapporté à la structure générale des constructions comparatives. Soit par exemple (46):

- (46) Le pape a signé plus d'autographes que B.B. n'a sauvé de phoques.

phrase à laquelle on peut (étendant à ces cas les propositions de Kayne 1979) assigner la représentation syntaxique (47):

- (47) Le pape a signé Q"[Q[plus_i] N'[d'autographes_j]] que B.B. n'a sauvé Q"[Q[e_i] N'[de phoques]]

Dans une telle structure, le N' du second membre de la comparaison peut être rempli par une expression référentielle, comme *de phoques* en (47); il peut aussi être anaphorisé par le pro-N' *en*, comme en (48):

- (48) Le pape a signé plus d'autographes que B.B. n'en a signé.

Le quantificateur du second membre de la comparaison se manifeste par contre obligatoirement comme une catégorie vide, qui fournit une variable à l'opérateur de comparaison. (49) montre que ce quantificateur ne peut pas être rempli lexicalement:

- (49) a. *Le pape a signé plus d'autographes que B.B. n'a sauvé trois phoques.
b. 2*Le pape a signé plus d'autographes que B.B. n'en a signé trois.

La même contrainte rend compte de l'agrammaticalité de (45b), et fournit un nouvel argument empirique à l'appui de l'analyse de *autant* comme un quantificateur anaphorique.

5.5. Si un syntagme prédicatif quantifié peut être anaphorisé par *en...autant*, il ne peut pas en revanche être anaphorisé au sein d'une relative par la suite *dont...autant*. Cette contrainte est illustrée par (50b), que l'on opposera à (50a):

- (50) a. «(...)En admettant qu'Euripide fût un vrai tragique, ce que n'a pas fait Nietzsche...» (R. Barthes 1942, «Culture et tragédie»)
b. *En admettant qu'Euripide fût un vrai tragique, ce dont Nietzsche n'a pas fait autant.

L'inacceptabilité de (50b) suit directement de l'analyse de *en...autant* comme une suite de la forme: QN'. Godard (1986) a en effet montré que le relatif *dont* contraste globalement avec le pronom *en* par son incapacité d'anaphoriser un N'. La paire (50a/b) peut ainsi être rapprochée de (51a/b):

- (51) a. Pierre a écrit trois livres, et Marie en a écrit cinq.
b. *Pierre a écrit trois livres, (ce) dont Marie a écrit cinq.

5.6. Le pronom *le* (-genre, -nombre) peut anaphoriser le complément d'une structure copulative (cf. Kayne 1984):

- (52) Pierre est {malade/professeur/arrivé}, et Marie l'est aussi.

Cette option apparaît exclue pour l'anaphorique *en...autant*:

- (53) *Pierre est {malade/professeur/arrivé}, et Marie en est autant.

L'agrammaticalité de (53) peut être rapprochée de celle de (54):

- (54) Marie et Julie sont deux copines de Pierre; *Anne, Sylvie et Jeanne en sont trois⁵.

L'agrammaticalité concomitante de (53) et (54) fournit un nouvel argument à l'appui de l'analyse de *autant* comme un numéral anaphorique: *autant* est exclu de (53) comme l'est *trois* en (54). L'agrammaticalité de (53) et (54) pourrait par ailleurs s'expliquer ainsi: dans un exemple tel que (52), le complément de la copule anaphorisé par *le* a une lecture de type prédicationnel (cf. Higgins 1973); mais dans le premier membre du discours (54), le complément de la copule est de type identificationnel. Or, on constate qu'un complément copulatif identificationnel n'est pas non plus anaphorisable par *le*; comparer (52) à (55):

- (55) Mon frère n'est pas [ce type sur la photo]_i; *c'est Pierre qui l_i est.

Je suggérerai donc que l'impossibilité de la reprise anaphorique en (53) et (54) suit peut-être non pas directement du caractère quantifié de *en...autant*, mais d'une contrainte plus générale empêchant l'anaphorisation d'un complément copulatif identificationnel — contrainte que je laisserai ici comme une question à explorer⁶.

6. *Le* et *en...autant*, et l'anaphorisation des phrases.

Le pronom *le* (-genre, -nombre) peut, comme on sait, anaphoriser une phrase, comme en (56):

- (56) [Pierre est malade]_i, mais Marie ne le_i sait pas.

Cette option paraît également ouverte à l'anaphorique *en...autant*, dans des exemples tels que (57):

- (57) a. Marie était contente hier, mais je n'en dirais pas autant aujourd'hui.
b. Pierre prétend qu'il fait beau, mais je n'en dirais pas autant.

5. (ii) est en revanche acceptable, ce qu'il conviendrait d'expliquer:

(ii) Marie et Julie sont deux copines de Pierre; Anne, Sylvie et Jeanne en sont trois autres.

6. Si cette voie d'explication est correcte, elle pourrait fournir un argument empirique à l'appui de l'idée (développée notamment dans Williams 1980, Napoli 1988) que l'anaphore et la prédication sont deux manifestations complémentaires d'une même relation grammaticale.

Si l'on admet l'analyse générale de l'anaphorique *en...autant* qui a été développée plus haut, les exemples (57) nous suggèrent que la phrase, à l'instar du syntagme prédicatif, peut être traitée comme une expression quantifiée (anaphorisable par *en...autant*), ou non-quantifiée (anaphorisable par *le*). En (57) comme plus haut en (1b) etc., *en...autant* peut être identifié comme un Q" anaphorique, dont le pro-Q *autant* doit être contrôlé au sein de l'antécédent par un quantificateur.

L'existence d'une catégorie «Quantificateur de Phrase» est indépendamment justifiée par la négation de phrase (cf. 58a) et par les phrases comparatives comme (58b):

- (58) a. La terre ne tourne pas pour faire plaisir à Marie.
b. Plus les enfants boivent, plus les parents trinquent.

On verra cependant que l'expression quantifiée anaphorisée par *en...autant* en (57) n'est pas du même type catégoriel que les phrases quantifiées de (58).

On pourrait supposer que la suite *en dire autant* est, en (57), idiomatique, et à ce titre ne mérite pas qu'on lui consacre un chapitre de la syntaxe du français. Les exemples (59) indiquent cependant que *dire* n'est pas le seul verbe capable de régir le Q" *en...autant*:

- (59) a. Il fait beau, et pourtant nous n'en {espérons/attendions} pas autant.
b. Ce serait encore mieux si Marie parlait turc; mais pouvons-nous en {exiger/demander/obtenir} autant?

L'anaphorique *en...autant* possède pour certains de ses emplois une variante «sophistiquée», doublement niée, de la forme: *ne...pas moins*, que je me bornerai à illustrer par un exemple:

- (60) a. Il fait beau, et d'ailleurs nous en espérons autant.
b. Il fait beau, et d'ailleurs nous n'en espérons pas moins⁷.

Les verbes capables de régir le Q" *en...autant* constituent une sous-classe des verbes à complétive objet, incluant notamment *attendre*, *demander*, *dire*, *espérer*,

7. Cet emploi anaphorique de *n'en...pas moins* doit bien sûr être distingué de celui qu'illustre (iii), où *n'en...pas moins* est une variante de *néanmoins*:

(iii) Il fait beau, mais Pierre n'en a pas moins pris son parapluie.

exiger, et obtenir. J'avancerai ci-dessous l'hypothèse que le Q" *en...autant*, lorsqu'il est régi par ces verbes, anaphorise non pas une phrase, mais une suite Sujet-Prédicat (une prédication) n'incluant pas de Temps. On comparera tout d'abord (57) et (59) aux exemples (61), qui contiennent une phrase qui n'est pas anaphorisable par *en...autant*:

- (61) a. *Pierre avait mal aux pieds, le médecin n'avait pas su en éviter autant.
 b. *Pierre était innocent, mais il semble très difficile d'en prouver autant.
 c. *Marie allait partir pour l'Angleterre, mais ses parents n'en avaient pas encore décidé autant.
 d. *Il faisait froid ce jour-là, mais nous n'en sentions pas autant.

Dans ces mêmes contextes, le pronom *le* (-genre, -nombre) semble tout à fait acceptable:

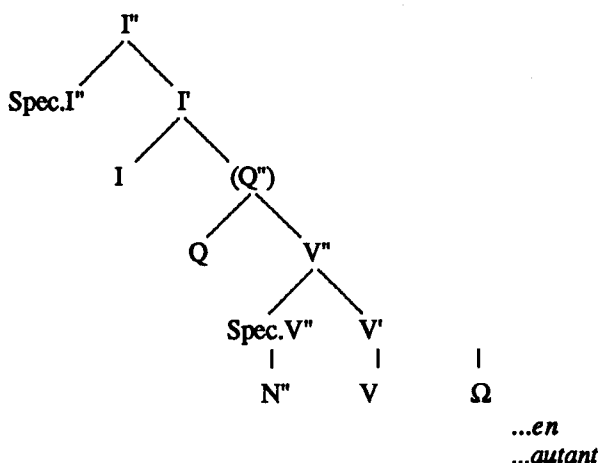
- (62) a. Pierre avait mal aux pieds, le médecin n'avait pas su l'éviter.
 b. Pierre était innocent, mais il semble très difficile de le prouver.
 c. Marie allait partir pour l'Angleterre, mais ses parents ne l'avaient pas encore décidé.
 d. Il faisait froid ce jour-là, mais nous le le sentions pas.

La comparaison de (63a) et (63b) montre que l'antécédent de *en...autant*, à la différence de celui de *le*, n'inclut pas la flexion verbale:

- (63) a. Pierre était content hier, mais il semble aujourd'hui difficile de le {prouver/dire} à Marie.
 b. Pierre était content hier, mais il semble aujourd'hui difficile d'en {exiger/dire} autant.

L'intuition nous révèle qu'en (63a), l'antécédent de *le* est la suite temporalisée *Pierre était content hier*; et qu'en (63b), en revanche, l'antécédent de *en...autant* est une suite non-temporalisée (*Pierre être content*). Le pronom *le* semble donc anaphoriser une proposition, au plein sens du terme — l'une des catégories C" (Complementizer Phrase) ou I" (Inflectional Phrase) de Chomsky (1986). En revanche, l'antécédent de *en*, en (63b), doit être identifié non pas comme une proposition, mais comme la composante non-temporalisée d'une proposition — une «small clause», ou prédication, enchâssée sous le Temps. Si l'on adopte le modèle d'analyse en constituants proposé par Chomsky (1986), cette catégorie

pourrait être identifiée comme un V" comportant un spécifieur nominal (un «sujet»), et l'antécédent de *en...autant*, comme un V" quantifié:



Les exemples suivants confirment que *le* et *en...autant* n'anaphorisent pas les mêmes catégories propositionnelles:

- (64) a. Pierre était content hier, mais je ne l'ai pas dit (à Marie).
 b. *Pierre était content hier, mais je n'en ai pas dit autant (à Marie).
- (65) a. Pierre était content hier, mais je n'en dirais pas autant aujourd'hui de Jean.
 b. *Pierre était content hier, mais je ne le dirais pas aujourd'hui de Jean.

Dans le contexte (64), la suite à anaphoriser est une proposition complète, et le Q"anaphorique *en...autant* se révèle inacceptable. En (65), en revanche, la suite à anaphoriser n'est pas une proposition complète, mais une prédication non-temporalisée ayant pour sujet une variable logique: (65a) = «...mais je ne dirais pas aujourd'hui de Jean; 'x_i être content'». Dans les constructions du type (65a), *en...autant* induit donc un type d'interprétation anaphorique comparable à celle des exemples à datif bénéfactif, comme (18).

Le se révèle exclu de (65b), dans la mesure où ce pronom doit anaphoriser une proposition complète. *En...autant* commute par contre en (65a), comme il le fait d'ailleurs en (1b), avec le déictique *cela* et le N" lexical *la même chose*:

- (66) Pierre était content hier, mais je ne dirais pas { cela/la même chose } aujourd'hui de Jean.

Tous ces faits demandent à être expliqués; mais ceci fera l'objet d'un travail séparé.

7. Conclusion

Selon l'analyse développée ci-dessus, la suite *en...autant* peut donc être généralement définie comme un Q" anaphorique, formé du pro-Q *autant*, anaphorisant un quantificateur plein ou vide, et du pro-N' *en*, anaphorisant un N', un syntagme prédicatif (V" sans spécifieur nominal) ou une prédication non-temporalisée (V" sans spécifieur nominal). Ce travail essentiellement descriptif a laissé en suspens plusieurs questions qui mériteraient d'être approfondies: notamment, les contraintes sur l'anaphorisation des compléments copulatifs; les corrélats syntaxiques et sémantiques de l'anaphorisation d'une prédication de type V", évoquée dans la section 6; les implications des phénomènes ici décrits pour l'analyse en constituants des phrases, et des syntagmes quantifiés. Les conclusions de ce travail consacré au seul français invitent à le prolonger par des études comparatives, et à poursuivre dans d'autres langues la description des quantificateurs anaphoriques et des procédés d'anaphorisation lexicale des expressions non-nominales.

Anne Zribi-Hertz
Université de Paris 8

Références

- BARNES, B. (1985) «A Functional Explanation of French Nonlexical Datives», *Studies in Language* 9-2.
- CHEVALIER, J.-C., C. Blanche-Benveniste, M., Arrive, et J. Peytard, (1964) *Grammaire du français contemporain*, Paris: Larousse.
- CHOMSKY, N. (1986) *Barriers*, Cambridge, Mass.: M.I.T. Press.
- GODARD, D. (1986) *Relatives, relations anaphoriques et prédication (études sur dont)*, Thèse de doctorat d'Etat, Université Paris 7.
- GREVISSE, M. (1969) *Le bon usage*, 9ème édition, Gembloux: Duculot.
- HIGGINS, F.R. (1973) *The Pseudo-Cleft Construction in English*, Thèse de Ph.D. inédite, M.I.T.
- KAYNE, R.S. (1979) «Catégories vides en français», Exposé au colloque de Rennes, Publié dans P. Attal et C. Muller (eds) *De la syntaxe à la pragmatique*, Amsterdam: J. Benjamins (1984)
- KAYNE, R.S. (juin 1984) «Le», Exposé présenté à la 5ème table ronde de grammaire générative de Groningue.
- LECLERE, C. (1978) «Datifs syntaxiques et datif éthique», dans J.-C. Chevalier et M. Gross (eds), *Méthodes en grammaire française*, Paris: Klincksieck.
- NAPOLI, D.J. (1988) *Predication Theory: a Case Study for Indexing Theory*, Cambridge, Mass.: M.I.T. Press.
- OBENAUER, H.-G. (1983) «Une quantification non-canonique: la 'quantification à distance'», *Langue française* 58.
- TESNIERE, L. (1959) *Éléments de syntaxe structurale*, Paris: Klincksieck.
- WAGNER, R.-L.; PINCHON, J. (1962) *Grammaire du français classique et moderne*, Paris: Hachette.
- WILLIAMS, E. (1980) «Predication», *Linguistic Inquiry* 11-1.